

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE

La Tunisie en route vers 2030



octobre 2017



Vue d'ensemble

Avec l'adoption de l'agenda 2030 pour le développement durable par l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 25 septembre 2015, la communauté internationale a inauguré une nouvelle ère de développement international et de partenariat multilatéral. Marquant le 70ème anniversaire des Nations Unies sous le slogan « Une ONU plus forte pour un monde meilleur », cette adoption historique entérine un nouveau programme intitulé "Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030".

Quoi ?

Il s'agit d'un programme universel applicable à tous les pays du monde, quel que soit leur degré de développement, cadrant le développement global pendant les 15 années à venir, de 2016 à 2030.

Fruit d'un large processus inclusif de consultations et de négociations, ce nouveau programme ambitionne de libérer l'humanité de la pauvreté et de la faim et de donner à tous les êtres humains la possibilité de réaliser leur potentiel, dans la dignité et dans un environnement sain.

Il couvre 17 objectifs (succédant aux 8 objectifs du millénaire pour le développement: OMD 2000-2015) et 169 cibles structurés autour de 5 domaines clés ou les 5 P (Peuple, Planète, Prospérité, Paix et Partenariats) intégrant les trois dimensions du développement durable (sociale, économique et environnementale) et pour la première fois la dimension bonne gouvernance, paix et justice dans le cadre d'un partenariat mondial revitalisé.

Contribution de la Tunisie au processus d'élaboration des ODD

La Tunisie a pu apporter sa pierre à cet édifice à travers notamment : 1) La réalisation d'une consultation nationale en septembre 2014 intitulée « la Tunisie que nous voulons » qui a permis d'entendre la voix de plus de 3000 citoyens dans 10 régions du pays et a permis de ressortir les 12 priorités exprimées par les personnes sondées et l'intérêt primordial que portent les tunisiens à l'éducation et l'emploi. 2) La participation active, parmi cinq pays sélectionnés au niveau mondial, à l'élaboration d'un objectif de développement durable (ODD) en matière de Gouvernance (objectif 16) qui a permis d'alimenter les débats sur l'agenda post 2015 en matière de gouvernance. 3) La participation, parmi cinq pays à l'initiative « sur la voie pour atteindre l'ODD 6 relatif à l'eau propre et à l'assainissement » 4) la participation à l'initiative relative à la réalisation de l'ODD 11 « ville et communauté durable » 5) La participation aux négociations intergouvernementales des ODD et adoption de l'agenda 2030 pour le développement durable lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Lancés officiellement en décembre 2016, les ODD en Tunisie continuent à faire l'objet de concertation entre les différentes parties prenantes pour assurer une meilleure intégration dans la planification nationale, mise en œuvre, suivi et rapportage dans le cadre des examens nationaux volontaires.

1 PAS DE PAUVRETÉ



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.



« L'humanité a réussi à réduire de moitié la pauvreté extrême mais une personne sur cinq vit encore avec moins de 1.25 \$ par jour dans le pays en développement ».

La Tunisie a réussi à réduire sensiblement la pauvreté durant ces dernières décennies. Cependant, **environ 321 mille personnes** vivent encore en 2015 avec moins de 1,25 \$ par jour. La pauvreté touche beaucoup plus le milieu rural, 26%, que le milieu urbain 10,1% et varie considérablement entre les régions.

2,9%

**des tunisiens sont
extrêmement pauvres
(2015)**

Source : INS

15,2%

**des tunisiens sont pauvres
(2015)**

Source : INS

30.8%

**des tunisiens dans les régions
du Centre Ouest sont pauvres**

Source : INS



2 FAIM
«ZERO»



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.



« Un changement profond du système mondial d'alimentation et d'agriculture est nécessaire si nous voulons nourrir les 925 000 000 personnes qui aujourd'hui ont faim et les 2 milliards de personnes supplémentaires attendues d'ici à 2050 ».

Avec une offre alimentaire suffisante, la Tunisie a réussi à maintenir la proportion des personnes souffrant de sous-alimentation en dessous de 5% depuis 1990, mais elle fait face à des risques considérables liés à l'accessibilité de certaines catégories vulnérables à une nutrition saine et durable et à la perte de 50% des surfaces cultivables d'ici 2050.

29%

des tunisiens souffrent d'anémie

46%

des tunisiens sont en surpoids

Source : ITES "la revue stratégique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Tunisie"2017





Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.



« Donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir l'accès universel à la santé et le bien-être de tous à tous les âges est essentiel pour le développement durable ».

En Tunisie, l'espérance de vie à la naissance a progressé de 6,2 années entre 1990 et 2015 atteignant 75 ans. Des progrès considérables ont été réalisés dans le domaine des maladies transmissibles et de la Santé de la Mère et de l'Enfant. Cependant, le système de santé tunisien est aujourd'hui confronté au double défi du renforcement de ces acquis et de la réponse à des besoins émergents, liés à la transition épidémiologique. Le degré de protection financière encore faible des citoyens pour leur accès aux soins, souligne la nécessité de réformes profondes, tant en matière de financement que d'organisation des services de santé.

+ 44

femmes meurent de causes liées à la grossesse sur 100 000 naissances vivantes,

Source : MdS, enquête 2009

19,4

taux de mortalité des moins de 5 ans pour 1000 naissances vivantes

Source : MICS 4

29%

taux de couverture du traitement pour les personnes vivant avec le VIH

Source : rapport GAM Tunisie 2016

16,8%

risque de mourir d'une maladie non transmissible entre 30 et 70 ans

Source : OMS WHS 2017

37,5%

participation directe des ménages aux dépenses totales de santé

Source : MdS, Comptes de la santé 2013





Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.



« Obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie de la population et le développement durable ».

La Tunisie a enregistré des progrès notables en matière d'accès à l'éducation avec un taux net de scolarisation de 99% (année scolaire 2013-2014). Toutefois, le taux brut de scolarisation des enfants âgés de 6 à 16 ans n'est que de 82%.

Les principaux défis auxquels la Tunisie fait face aujourd'hui pour ce qui concerne l'éducation et l'apprentissage sont : l'accès équitable à l'éducation préscolaire, la prévention et la réduction de l'abandon scolaire, la qualité de l'éducation et la lutte contre l'analphabétisme.

96.000

enfants
ont quitté l'école
en 2015-2016

Source : Min. Education, 2015

44%

des enfants
ont accès à l'éducation préscolaire
(60% milieu urbain vs. 17% milieu
rural)

Source : la MICS4

+1.700.000

analphabètes
Dont 2/3 sont des
femmes

Source : INS



5

ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.



« L'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental de la personne, mais aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable ».

En dépit de l'adoption du Code du Statut Personnel dès 1956, des évolutions positives du statut de la femme tunisienne et de l'adoption de la nouvelle constitution de 2014 consacrant l'égalité des femmes et des hommes, les inégalités fondées sur le genre demeurent nombreuses et significatives.

Malgré un score dépassant la moyenne mondiale en matière de femmes parlementaires, les femmes restent sous-représentées dans les positions décisionnelles et dans l'hierarchie politique, économique et sociale. Les femmes en milieu rural sont pour la plupart exclues des politiques publiques. La participation économique des femmes reste également très faible.

47.6%

Des femmes tunisiennes sont victimes de violences toutes formes confondues

Source : ONFP

25.81%

Taux d'activité des femmes

Source : INS



6

EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT

Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.



« Les pénuries d'eau ou la mauvaise qualité de celle-ci et le manque de sanitaires ont un impact négatif sur la sécurité alimentaire, sur les choix de vie et sur les chances en matière d'éducation des individus touchés ».

Cet Objectif vise à garantir un accès équitable à l'eau potable, à l'assainissement et à assurer la gestion durable de cette ressource.

La Tunisie se trouve en situation de stress hydrique, avec moins de la moitié du seuil de pauvreté en eau fixé à 1000 m³ par hab/ an. Grâce aux efforts déployés par l'ONAS, 6,3 millions d'habitants ont pu accéder au service d'assainissement, mais plus de 41% de la population en est toujours privée.

87,1%

des ménages ont de l'eau potable à domicile

Source : INS

440 m³

d'eau disponibles pour chaque tunisien en une année avec risque de baisse à 359 m³ en 2030

Source : Rapport national de secteur de l'eau 2015 ; MARHP

4.5 millions

d'habitants n'ont pas accès aux services d'assainissement

Source : Le recensement de l'INS 2014 et Rapport annuel de l'ONAS de 2016



7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.



« L'énergie est au centre de presque tous les défis majeurs, mais aussi des perspectives prometteuses, qui se présentent aujourd'hui. L'énergie durable est une opportunité pour transformer les vies, les économies et la planète ».

Les efforts consentis par la Tunisie ont permis d'assurer un accès à l'électricité à 99.8% de la population et de réduire de 20% sa facture énergétique (par rapport à 2000). Il n'en demeure pas moins que le déficit énergétique (écart entre les besoins et les ressources énergétiques) se creuse, avec une dépendance marquée aux importations des énergies fossiles et des subventions énergétiques directes qui pèsent lourd sur le budget de l'Etat (environ 10%).

30%

**de l'énergie renouvelable dans la
production d'électricité
(Objectif national 2030)**

1%

**de la consommation finale d'énergie
est renouvelable (hors biomasse)
(2015)**

Source : Stratégie nationale de maîtrise de l'énergie (juin 2014)



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



« Partout dans le monde, nous assistons à une érosion du contrat social de base qui sous-tend les sociétés démocratiques du fait du manque de possibilités d'emploi décent ».

En Tunisie, la croissance économique reste trop faible pour résorber le chômage qui s'élevé au premier trimestre 2017, à 15,3%, soit 626 mille chômeurs. Ce taux est particulièrement élevé chez les femmes (22.7%) et les jeunes (32%) et cache des disparités régionales importantes.

L'accroissement de l'emploi informel au sein de l'économie pose également un grand défi en matière de protection sociale et de respect des principes du travail décent.

1.092.000

**travailleurs informels
(2015)**

Source : Estimation CRES-BAD

39%

**de l'emploi est informel dans le secteur
privé non agricole
(2015)**

Source : Estimation CRES-BAD





Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.



« Les investissements dans l'infrastructure sont essentiels pour parvenir au développement durable. Le développement industriel durable et inclusif est la source principale de création de revenus ».

Malgré les investissements importants engagés par l'Etat tunisien en vue d'améliorer les infrastructures de transport, la qualité du transport a connu une forte dégradation au cours de ces dernières années. La promotion du transport public collectif constitue une priorité absolue.

L'industrie en Tunisie représente 30% du PIB et 80% des exportations mais elle reste globalement peu diversifiée et orientée vers des secteurs à faible valeur ajoutée et concentrée principalement dans les zones du littoral (80%).

0.641%

du PIB seulement dépensés dans la recherche-développement (2014)

Source : Banque Mondiale

420 km

réseau des autoroutes et des voies rapides (2015)

Objectif (2020): **1200 km**

Source : Le Plan de Développement 2016 – 2020

20%

du PIB dans les secteurs à contenu technologique élevé (2015)

Objectif (2020): **30%**





Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.



« Si les inégalités de revenus entre les pays ont pu être réduites, les inégalités internes se sont quant à elles accrues. La croissance économique ne suffit pas pour réduire la pauvreté si elle n'est pas bénéfique pour tous ».

Avec un Indice de Développement Humain (IDH) élevé (0.725), la Tunisie a été classée 97^{ème}/188 pays dans le rapport de développement humain (2016). Elle occupe une position intermédiaire entre le groupe de pays les plus égalitaires et les plus inégalitaires au monde. Le développement reste fortement inégal entre les régions côtières et les régions de l'intérieur.

0,231

Indice du Développement Régional
Kasserine

Source : ITCEQ-2015

0,762

Indice du Développement Régional
Tunis

Source : ITCEQ-2015





Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



« Le défi que représente cet objectif est de permettre aux villes de continuer à prospérer et à se développer, tout en optimisant l'utilisation des ressources et en réduisant la pollution et la pauvreté. L'avenir que nous voulons comprend des villes qui offrent à tous de grandes possibilités, grâce à un accès facile aux services de base, à l'énergie, au logement, aux transports et tout en préservant les expressions culturelles et le patrimoine qui porte la mémoire des habitants ».

La Tunisie a fait des progrès considérables en matière d'habitat avec des politiques publiques qui ont eu des effets positifs perceptibles. Cependant, la hausse soutenue des prix du logement, sous l'effet d'un foncier plus rare et objet de forte spéculation, contribue de plus en plus à l'exclusion des ménages les plus précaires.

17,7 %

**des logements sont vacants
en tunisie (2014)**

8%

**de la population urbaine
vit dans des quartiers de
taudis, des implantations
sauvages ou des logements
inadéquats**

+50%

**du patrimoine mondial en
Tunisie est soumis à une
pression urbaine**

Source : République tunisienne, Habitat III, Rapport national de la troisième conférence des Nations unies, 2016.

Source : UNESCO





Établir des modes de consommation et de production durables.



« La consommation et la production durables (MPCD) visent à « faire plus et mieux avec moins », accroissant les gains socioéconomiques nets tirés des activités économiques en réduisant l'utilisation des ressources et la pollution, tout en améliorant la qualité de la vie ».

En Tunisie, des mesures ont été mises en place au fil des années permettant d'avoir des dispositifs institutionnels et juridiques assez étoffés. Cependant, des défis demeurent à relever notamment en matière de gestion et valorisation des déchets des ménages qui sont encore déposés dans des décharges anarchiques ou souffrant de non-conformité aux normes sanitaires et de surcharges. Les modes de consommation en Tunisie ont connu une nette tendance vers la surconsommation et le gaspillage alimentaire avec un impact sensible sur la santé du tunisien marquée notamment par la hausse de la moyenne des maladies non transmissibles telles que l'obésité, l'hypertension, etc...

2.55
millions tonnes

déchets ménagers
(Quantités annuelles)

150
mille tonnes

déchets industriels
dangereux
(Quantités annuelles)

2.8
millions DT/ mois

coût
du gaspillage
alimentaire

Source : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; Etats des lieux sur les modes de production et de consommation durables en Tunisie | 2016

Source : ITES "la revue stratégique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Tunisie"



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



« Les émissions de gaz à effet de serre (GES) engendrées par les activités humaines n'ont jamais été aussi élevées. Entraîné par la croissance économique et l'accroissement de la population, le changement climatique a des effets très étendus sur les systèmes humains et naturels dans tous les pays et sur tous les continents ».

La réalisation de cet objectif permettra à la Tunisie de : i) réduire ses émissions de GES, grâce à l'accroissement de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. ii) renforcer sa capacité d'adaptation aux mutations climatiques en cours et sa résilience face aux aléas, tels que la recrudescence des sécheresses ou inondations et l'élévation du niveau de la mer, surtout qu'environ 70% de la population tunisienne et respectivement 87% et 76% des unités industrielles et touristiques, sont sur le littoral.

44%

**des côtes tunisiennes
présenteront un niveau de
vulnérabilité élevé aux risques
d'érosion et de submersion
(2100)**

76%

**des ressources en eaux des
nappes phréatiques littorales
sont exposées au risque
de salinisation à cause de
l'intrusion marine (2100)**

5% à 10%

**de diminution du PIB agricole
à cause des changements
climatiques
(2030)**

Source : Atlas de la vulnérabilité du littoral tunisien à l'élévation du niveau marin, 2015, APAL/PNUD

Source : Rapport détaillé de la Contribution Déterminée au niveau National (NDC)





Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement.



« Notre eau de pluie, notre eau potable, notre météo, notre climat, nos côtes, une grande partie de notre nourriture, et même l'oxygène de l'air que nous respirons, sont tous alimentés et régulés par la mer. Tout au long de l'histoire, les océans et les mers ont été essentiels pour le commerce et le transport ».

En Tunisie, le secteur de la pêche procure plus de 52 mille postes d'emplois et des sources de revenu à 20 mille autres chefs de familles¹. La production halieutique annuelle moyenne pour la période 2011-2016 (122 287 tonnes) a connu une augmentation de 20% par rapport à la période 2007-2010 et ce, malgré l'adhésion de la Tunisie au système du repos biologique dans les zones maritimes surexploitées.

2.7 %

des eaux territoriales nationales sont des Zones marines protégées (2014)

Source: Banque Mondiale- base de données Tunisie

116 130 hectares

superficies à risque de submersion

Source: Agence Nationale de Protection de l'environnement " les indicateurs de développement durable en Tunisie, 2014

122 287 tonnes

de production halieutique annuelle moyenne pour la période 2011-2016

Source: Annuaire de la pêche et de l'aquaculture 2016

¹Source : Le Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche (GIPP)





Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.



« La déforestation et la désertification – causées par les activités humaines et le changement climatique – posent des défis majeurs au développement durable et ont des répercussions négatives sur la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes qui luttent contre la pauvreté ».

La réalisation de cet objectif en Tunisie permettra de protéger et de restaurer les écosystèmes terrestres tels que les forêts, les zones humides, les milieux arides et les oasis. Il est aussi important de promouvoir la gestion durable des forêts et de mettre un terme aux déforestations afin d'atténuer l'impact du changement climatique.

8,3%

le taux du couvert végétal par rapport à la superficie totale du territoire

Source : INS

94%

ressources en sol menacées par la désertification et la dégradation (% du territoire)

Source : Rapport des indicateurs de développement durable en Tunisie, Edition 2014, ANPE

3.61%

du total du territoire du pays sont des aires protégées terrestres



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.



« Cet objectif met l'accent sur la promotion de sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, l'accès à la justice pour tous et le renforcement des institutions responsables et efficaces à tous les niveaux ».

Depuis janvier 2011, la Tunisie est engagée sur la voie de l'instauration d'un État démocratique qui respecte, protège et promeut les libertés et les droits fondamentaux. Ces principes sont maintenant consacrés dans la Constitution de janvier 2014 et motivent une série de réformes dans des domaines tels que la justice, la sécurité et la bonne gouvernance. Ces efforts sont fondamentaux pour continuer à consolider l'État de droit, socle nécessaire pour une société où tous les Tunisiens et Tunisiennes jouissent des mêmes droits et opportunités.

56%

des Tunisiens sont satisfaits des services administratifs

Source : Stratégie de modernisation administrative à l'horizon 2020, Ministère de la Fonction Publique et de la Gouvernance

68 %

des personnes en Tunisie considèrent qu'il n'y pas de risque à marcher seul la nuit dans leur zone de résidence

Source : Enquête Nationale sur la Perception des Citoyens envers la Sécurité, les Libertés et la gouvernance locale, 2014, Statistiques Tunisie

49,9%

des prisonniers sont en attente de jugement en Tunisie

Source : Population carcérale en Tunisie 2016, Marsad

93,2%

des enfants âgés de 2-14 ans ont été soumis à au moins une forme de punition psychologique ou physique

Source : MICS4



17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.



« Cet objectif vise à mobiliser les moyens (nationaux, internationaux, publics et privés) nécessaires à la mise en œuvre des ODD grâce à un Partenariat mondial revitalisé pour le développement durable. Des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile sont nécessaires pour un programme de développement durable réussi ».

La Tunisie s'est engagée dans un processus inclusif de réformes institutionnelles et de décentralisation visant à établir un partenariat entre l'administration centrale et les 350 municipalités.

La Tunisie a un riche tissu associatif, constitué par +22 mille associations (2017). Le rôle crucial de la société civile et du secteur privé pendant la transition démocratique a été reconnu par le Prix Nobel de la Paix de 2015.

La communauté internationale est fortement engagée en Tunisie en soutien à la transition que vit le pays depuis 2011. Les flux d'aides publiques au développement (APD) reçues par la Tunisie ont presque doublé entre 2005 (502 millions US\$) et 2015 (894 millions US\$), ayant atteint jusqu'à 1328 millions US\$ en 2012.

+1%

**aides publiques au
développement reçu par la
Tunisie par rapport RNB**

Source : Banque Mondiale

10,5%

**du revenu national
disponible brut est
épargné en 2016 contre
+20% en 2010**

Source : Rapport BCT 2016

66.9%

**du budget de l'Etat est
financé par les impôts**

Source : Loi de Finance 2017





Nations Unies
TUNISIE

Nations Unies en Tunisie
www.onu-tn.org

41 bis, Avenue Louis Braille
1003 Cité El Khadra
B.P. 1035 Tunis - Tunisie
UN.tunisia@one.un.org
(+216) 31 379 110

Avertissement :

Ce document a été produit par le système des Nations-unies en Tunisie pour proposer des données relatives aux objectifs du développement durable (ODD) en Tunisie à la date d'octobre 2017. Bien que basé sur des statistiques officielles, ce document ne reflète que les vues des Nations-unies.